

le recevoir
tre devant
des hospi-
de Maison-
alité don-
rbares. La
ent le lieu
inq ou six
huit à dix
trépieds et
d'Inde en
gamité des
mettait les
ler aupara-
voil. C'était
chats, des
sauvages,
ères. Tout
a jour, puis
ins, qu'on
es, et enfin
principaux
uite les es-
ramelles de
on de ceux
age d'hon-
ient. De ce

nombre, et au premier rang, se trouvaient toujours les filles de Saint-Joseph, et quelque répugnance que pût leur inspirer une si dégoûtante cuisine, elles savaient se faire assez de violence pour en goûter en présence des sauvages, qui se seraient regardés comme méprisés si elles avaient refusé d'y toucher. C'était par ces actes de condescendance chrétienne, et en se faisant tout à tous, qu'elles tâchaient de gagner à JÉSUS-CHRIST tous ceux qu'elles recevaient dans leur maison (1).

« Depuis l'arrivée des hospitalières à Villemarie, « en 1659, écrivait M. Dollier de Casson, treize « ans après, DIEU a donné une grande bénédiction « à leurs travaux. Plusieurs Iroquois et quantité « d'autres sauvages ont été convertis à l'Hôtel- « Dieu, tant par le ministère de ces filles que par « l'assistance des ecclésiastiques du lieu, et y « sont morts ensuite en donnant des apparences « quasi visibles de leur prédestination. Grand « nombre de huguenots y ont eu ce même bonheur. Dans un seul hiver il y en a eu jusqu'à « cinq qui sont morts catholiques. Enfin, ces « saintes filles ont rendu et rendent encore de si « bons services, que le public se loue tous les « jours de la grâce que le Ciel lui a faite de les « lui avoir amenées pour sa consolation (2). »

Malgré la grande douceur et la charité qu'elles

(1) *Annales des hospitalières de Villemarie, par la sœur Morin.*

(2) *Histoire du Montréal, par M. Dollier de Casson, de 1658 à 1659.*

VIII.
Les Iroquois